

A. AVIS DE MARCHÉ (Relance)

R É P U B L I Q U E D U B É N I N

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Source de financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

Accord de Prêt de la BOAD : N° 2022069/PR BN 2022 34 00 du 18 Novembre 2022

Procédure ouverte nationale



Acquisition des équipements (Matériels informatiques) de la sous composante "Appui institutionnel"/
DAON N° 289/2023/SBEE/ DG/DEPP-PRMP/DCMEDDSP/ProMER/SPM du 23/08/2023

DESCRIPTION DU PROJET

1. Description du marché

La Société béninoise d'Énergie Electrique (SBEE) a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds, afin de financer le Projet de Modernisation et d'Extension des Réseaux de la SBEE (ProMER), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Acquisition des équipements (Matériels informatiques) de la sous composante "Appui institutionnel". Les matériels informatiques concernent : Neuf (09) ordinateurs portatifs dont huit (08) de type 1 et un (01) de type 2, Quinze (15) tablettes dont trois (03) de type 1 et douze (12) de type 2, Sept (07) imprimantes dont deux (02) imprimantes all in one couleur et cinq (05) imprimantes all in one black , deux (02) photocopieurs, un (01) traceur, Quinze (15) disques durs externes, deux (02) drones supervision télécoms, Cinq (05) GPS tracker qui seront livrés au Magasin central de la SBEE sis AKPAKPA Cotonou, République du Bénin.

La SBEE sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les matériels informatiques de la sous-composante « appui institutionnel » qui concerne l'acquisition des matériels informatiques et des Services connexes (Une Session de formation à l'utilisation (Formation théorique de pilotage de l'aviation civile ; Formation pratique de télépilote professionnel et la Formation pratique de pilotage de drone acheté) pour cinq (05) jours ouvrables pour au moins cinq (05) personnes de la SBEE à l'utilisation et à la maintenance de premier niveau des drones livrés (Montage physique d'un drone, Tests électriques avant réglages, Réglage des différents paramètres de l'appareil grâce au logiciel DJI Assistant, Mise en évidence des paramètres modifiables suivant l'équipement du drone et les scénarios envisagés et Test de décollage en extérieur (premier vol)).

La SBEE pourra retenir une société en fonction des réponses reçues. Les soumissionnaires sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres à proposer des variantes sur les caractéristiques indiquées dans le DAO.

2. Nombre et intitulés des lots

Marché à lot unique

CONDITIONS DE PARTICIPATION

3. Éligibilité et règle de l'origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à tous les candidats installés dans la zone UEMOA. Tous les biens fournis dans le cadre de cet appel d'offres doivent répondre aux critères d'origine tels que définis dans le Guide de procédures de passation des marchés et règles d'attributions des contrats financés par la BOAD disponible à l'adresse : www.boad.org/politiques-procedures-directives

4. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre des offres pour l'ensemble des lots mais séparément. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue pour plus d'un lot. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres. Dans le cas d'une variante, l'évaluation se fera sans la variante. **(Non Applicable)**

5. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de la BOAD.

6. Possibilités de sous-traitance

Aucune sous-traitance n'est autorisée dans le cadre de la passation de ce marché.



7. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à 10 % de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la date de la notification de l'attribution définitive par la SBEE. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité.

8. Réunion d'information et/ou visite de site

Il n'est prévu ni une visite de sites, ni une réunion d'informations dans le cadre du présent marché.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date prévue de commencement du marché

La date prévue de mise en œuvre du marché est fixée le 31 janvier 2024.

11. Période de mise en œuvre des tâches

Cette période est de 120 jours calendaires à compter de la date de réception par le titulaire de l'ordre de service de démarrage.

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

12. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire

Dans le cas où le soumissionnaire est un organisme public, une information équivalente doit être fournie.

- a) Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen (calculé sur les années de 2020 à 2022) supérieur ou égal à cent millions (100 000 000) francs CFA.

- b) La trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice doivent globalement être excédentaires.

A défaut du chiffre d'affaires, le candidat doit fournir la preuve écrite qu'il dispose d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits justifiés par une attestation d'une banque agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ou une institution financière installée en République du Bénin, à l'exception des institutions de microfinance à hauteur de soixante-dix pour cent (70%) du montant de son offre.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

- a) Les soumissionnaires doivent être Agréés de la marque de matériels proposés dans son offre. A cet égard, les dossiers doivent comprendre les Agréments **sous peine de rejet de leurs offres**.

3) Capacité technique du soumissionnaire

- a) Le soumissionnaire doit avoir déjà réalisé au cours des années 2020, 2021, 2022, un marché de fournitures de matériels informatiques égal au moins à cent millions (100 000 000) francs CFA hors taxes (HT).

13. Critères d'attribution

Prix



SOUMETTRE UNE OFFRE

14. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après info_prmp@sbee.bj à compter du ...09/11/2023

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à **M. Nestor HOUAGA** à l'adresse Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE)

Tél : (+229) 21.31.21.45/62 / 95.32.22.86/95.42.97.32

Télécopie : (+229) 21.31.50.28

Courriels : info_prmp@sbee.bj /eadognon@sbee.bj/nhouaga@sbee.bj (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 12 jours calendaires avant la date limite de remise des offres figurant au point 18. L'autorité Contractante (SBEE) répondra aux questions au moins 10 jours calendaires avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard huit (08) jours calendaires avant la date limite de soumission des offres dans les mêmes canaux ayant servi à la publication de l'Avis de marché.

15. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent être déposées en mains propres ou par lettre recommandée ou courrier express avec accusé de réception délivré par porteur contre décharge du registre du DAO à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SBEE sis au bureau 201, deuxième étage de l'immeuble de la Direction Générale de la SBEE en face de la Préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, Cotonou, République du Bénin, Tél : (+229) 21 31 21 45/62, Fax : (+229) 21 31 50 28, le ...14/12/2023... à **10h 00 minute, heure locale (GMT+1)** au plus tard.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal un million (1 000 000) francs CFA.

Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus, une fois que l'appel d'offre aura été mené à termes, et l'attributaire après la signature du contrat par toutes les parties. Cette garantie sera utilisée si le soumissionnaire n'honore pas toutes les obligations stipulées dans l'appel d'offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

16. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse : République du Bénin, Cotonou, Avenue du Gouverneur William Ponty, Direction Générale de la SBEE, Immeuble contigu à celui de ORABANK sis en face de la Préfecture du Littoral, Premier étage, Bureau 116, Tél : (+229) 21 31 21 45/62, Fax : (+229) 21 31 50 28, le 14/12/2023 à partir de **10h 30 minutes heure locale (GMT+1)**. A cet effet, il est demandé à tous les soumissionnaires de mentionner leurs mails dans le registre des DAO au moment du dépôt de leurs offres. Un procès-verbal sera rédigé et sera mis à disposition de chaque soumissionnaire.

**ANO BAILLEUR
OBTENU**

17. Debriefing

Toute entreprise qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante (SBEE) communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

18. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cet appel d'offres doivent être faites en français.

19. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats de la BOAD disponibles sur le site : www.boad.org/politiques-procedures-directives/.

N.B. : L'Autorité contractante (SBEE) se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel d'offres.



Nestor HOUAGA